

DOSSIER DE PRESSE



LA CONSOMMATION BIO EN HAUSSE EN 2019 STIMULE LA PRODUCTION ET LA STRUCTURATION DES FILIERES FRANÇAISES

Les chiffres 2019 du secteur bio

Dossier de presse - 9 JUILLET 2020

#chiffresBIO

AGENCE BIO

**AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**



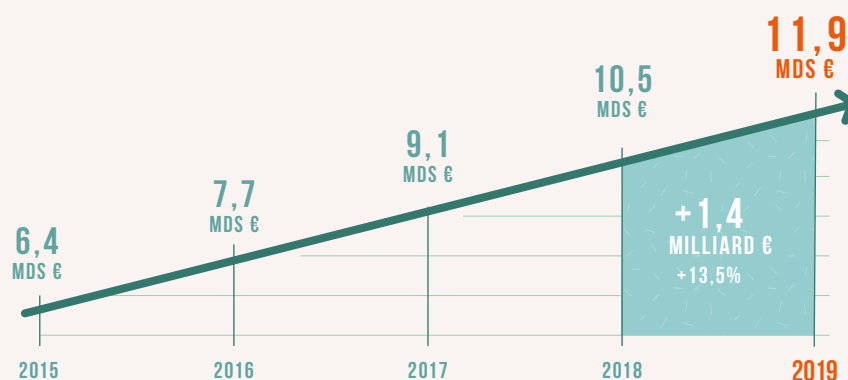
LE MARCHÉ DU BIO EN FRANCE

LE MARCHÉ DU BIO EN 2019



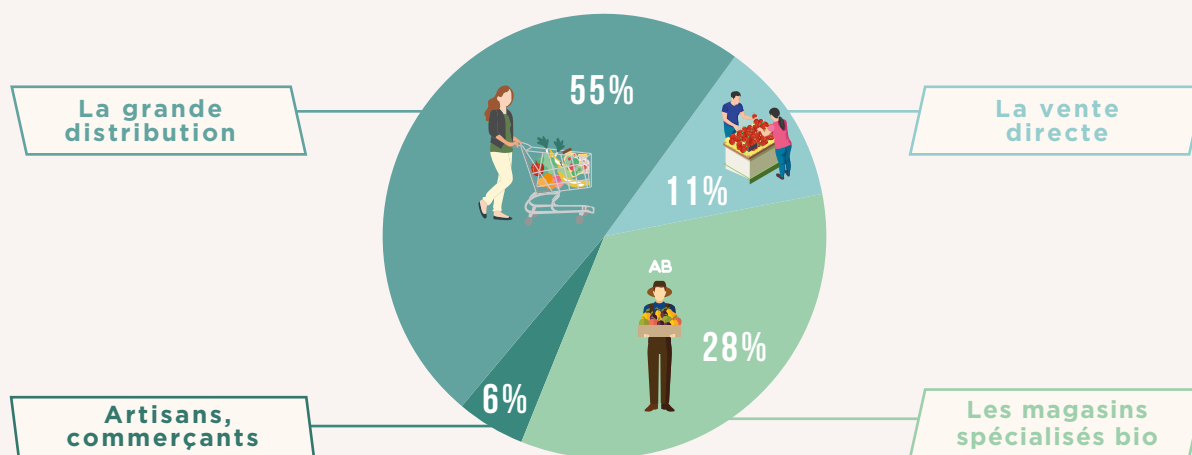
Source : Agence BIO/AND International

PROGRESSION DU MARCHÉ ALIMENTAIRE BIO DE 2015 À 2019



Source : Agence BIO/AND International

LA PART DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DANS LE MARCHÉ BIO



Source : Agence BIO/AND International

LA PRODUCTION BIO EN FRANCE

EMPLOI



179 500
EMPLOIS DIRECTS
EN 2019
+15%
VS 2018

Source : Agence BIO/OC/AND International

NOMBRE D'OPÉRATEURS CERTIFIÉS EN BIO EN 2019

70 322 (+14%)

NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS ENGAGÉS EN BIO EN 2019

+13%



47 196

Producteurs

+16%



19 311

Transformateurs

+24%

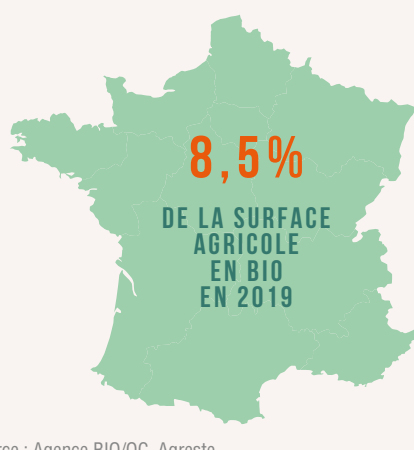


8 813

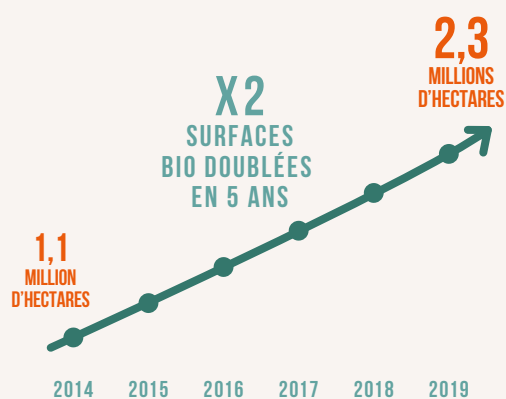
Distributeurs

Source : Agence BIO/OC

LA SURFACE AGRICOLE CONDUITE SELON LE MODE BIOLOGIQUE EN FRANCE



Source : Agence BIO/OC, Agreste



EDITO



Philippe Henry,
Président de l'Agence BIO

Que de chemin parcouru ! Il y a quelques années encore, il fallait convaincre tant les agriculteurs, que les consommateurs et les décideurs publics, du bien-fondé de l'agriculture biologique. D'un « pari sur l'avenir », nous avons fait une réalité profondément enracinée dans la société française.

Les chiffres 2019 de l'Agence BIO en attestent : ce mouvement est une tendance de fond qui se renforce d'année en année.

Un succès qui ne doit rien au hasard. Il est le fruit de l'engouement et du soutien des consommateurs d'une part, de la mobilisation et de la structuration de tous les acteurs de la filière bio d'autre part.

En effet, avec près de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, soit une croissance de 1,3 milliard d'euros en un an, **le marché français des produits bio se hisse à la hauteur de son homologue allemand, leader européen du bio.** Mieux, les Français consomment désormais plus de produits bio que leurs voisins d'outre-Rhin !

Responsable et durable, l'agriculture biologique a parfaitement intégré les **attentes des Français en matière d'alimentation et d'agriculture.** Le bio répond aux aspirations des consommateurs pour la qualité des produits, la santé, le goût. Des consommateurs de plus en plus sensibles aux questions de respect de l'environnement et de bien-être animal.

Autre enseignement, **l'origine France est de plus en plus recherchée** dans toutes les filières. Cette attention portée par les consommateurs à acheter des produits nationaux, voire locaux, est portée par l'idée que nos achats sont nos emplois, qu'ils impactent directement notre environnement. Là encore, les consommateurs identifient le bio comme une réponse efficace à ces défis territoriaux grâce notamment à l'ancrage des circuits courts.

Il y a d'ailleurs fort à parier que ces préoccupations environnementales et durables, déjà au cœur des préoccupations de l'opinion publique, sortiront renforcées de la crise sanitaire que nous connaissons.

Dès lors, tous les acteurs de la filière bio se mobilisent pour satisfaire

cette demande croissante et répondre à ces préoccupations citoyennes.

Ainsi, **fin 2019, plus de 5 500 exploitations supplémentaires sont engagées en bio**, portant l'emploi agricole bio à plus de 10 % des agriculteurs-trices français-es ! Toutes les productions sont en hausse, avec des dynamiques remarquables pour les productions végétales dans leur ensemble (arboriculture et viticulture, légumes, grandes cultures).

D'ailleurs, convertir en 2019 l'équivalent de la surface agricole d'un département français à l'agriculture bio a permis de répondre à la demande sans **augmenter la part des importations.** Elles restent stables à 33 %, avec des perspectives de baisse grâce à la mise en place de filières sucrières et bananières françaises.

La lecture des chiffres de production montre également qu'**une fois engagés en bio, les producteurs ne font pas marche arrière.** En effet, moins de 4 % quittent le mode de production bio dont la moitié repart en conventionnel et l'autre moitié cesse toute activité agricole.

C'est cette adéquation entre l'offre et la demande qui propulse aujourd'hui le bio dans une dynamique des plus prometteuses !

Plus que jamais, les pouvoirs publics se doivent d'accompagner ce mouvement. **La stratégie « de la ferme à la table » du pacte vert présenté par la Commission européenne** le 20 mai dernier et l'opportunité que constitue aujourd'hui **le plan de relance pour l'agriculture** sont autant de signaux positifs que nous ne pouvons qu'encourager.

Seule une mobilisation collective totale permettra d'atteindre les objectifs ambitieux du programme « Ambition Bio 2022 » fixé par le Gouvernement !

SOMMAIRE

LE MARCHÉ BIO SE MASSIFIE GRACE A LA STRUCTURATION DU SECTEUR	08
1. La consommation des produits bio toujours aussi dynamique	09
Le marché bio approche 12 milliards d'euros	09
Plus de 6% de la consommation alimentaire des menages en bio	09
2. La structuration des filières valorise les productions bio françaises	10
Une montée en puissance des produits bio transformés.	10
Disponibilité des produits et élargissement des gammes : la grande distribution toujours motrice	13
Le taux d'importation se stabilise au profit de la production française.	15
3. Que se passe-t-il ailleurs dans l'Union européenne ?	16
LA PRODUCTION BIOLOGIQUE EN MOUVEMENT	18
1. Plus de 70 000 opérateurs engagés en bio en France en 2019	19
2. Le bio, gage d'une vitalité économique durable des territoires	20
3. Production : les dynamiques de conversion se confirment	21
Des surfaces bio doublées en cinq ans	21
Toutes les cultures se convertissent au bio	22
Élevage bio : vague d'engagement des élevages porcins et de poules pondeuses	24
4. Aux côtés des trois grandes régions bio, l'Est gagne du terrain	25
5. La France figure de proue de la bio européenne ?	29
PRINTEMPS BIO : L'EDITION 2020 EGRAINE JUSQU'A L'AUTOMNE !	31

LE MARCHE BIO SE MASSIFIE GRACE A LA STRUCTURATION DU SECTEUR

PRÉAMBULE

Cette année, l'évaluation de la consommation alimentaire des ménages a fait l'objet d'une révision des séries de chiffres depuis 2010.

- Au-delà d'une vaste enquête auprès de l'ensemble des entreprises et des producteurs du secteur, l'évaluation du marché par l'Agence BIO se base sur le panel de distributeurs de la grande distribution généraliste, IRI InfoScan Census, qui concerne à la fois les produits de grande consommation et le frais en libre-service à poids fixe. Ce panel montrait, de façon de plus en plus manifeste, que l'Agence BIO sous-estimait les ventes des produits d'épicerie et des boissons dans ce circuit.
- Les enquêtes menées par l'Agence BIO, affinées chaque année, ont permis de mieux analyser les ventes de vin dans le circuit spécialisé bio et les ventes de pain biologique avec un approfondissement en 2018 sur les boulangeries.

Cette révision corrige l'estimation du marché dans son ensemble ainsi que la répartition entre les circuits de distribution et entre les familles de produits. Les taux d'importation sont, eux aussi, légèrement relevés.

1. LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIO TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

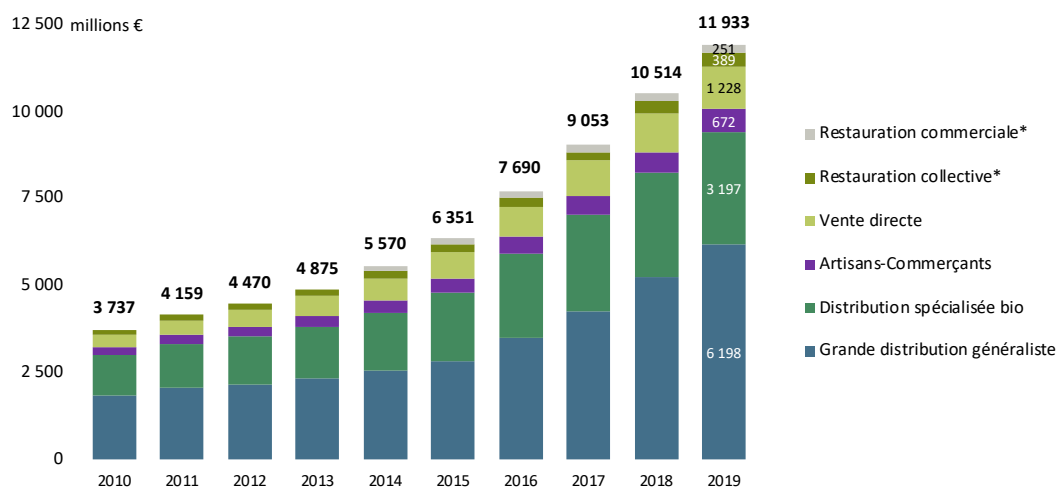
LE MARCHÉ BIO APPROCHE 12 MILLIARDS D'EUROS

En 2019, la consommation de produits biologiques en France (consommation des ménages et celle hors foyer) a connu une croissance annuelle de plus de 1,4 milliard d'euros atteignant **11,93 milliards d'euros**, soit une croissance de +13,5 % versus 2018. La consommation moyenne de produits bio s'élève ainsi à **178 euros par an et par habitant¹**.

Les achats de produits bio en restauration hors foyer en 2019 sont évalués à **640 millions d'euros** soit une progression de +16,4 % depuis 2018, répartis comme suit :

- **389 millions d'euros en restauration collective** (+21,3 % versus 2018 et, pour mémoire, +28,3 % entre 2017 et 2018). Ces chiffres confirment les tendances du dernier Baromètre d'introduction des produits biologiques en restauration hors foyer de l'Agence BIO/CSA Research de septembre 2019², qui mettait en exergue un dynamisme moins fort d'introduction de produits bio en restauration collective qu'en 2018.
- **251 millions d'euros en restauration commerciale**, soit une progression de +9,5 % par rapport à 2018.

Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 2010



* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Source : Agence BIO / AND-international, 2020

PLUS DE 6% DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES EN BIO

En 2019, la valeur des achats des produits alimentaires biologiques des ménages français est estimée à **11,3 milliards d'euros TTC**. Le taux de croissance est de +13,3 % entre 2018 et 2019. La consommation des ménages a **plus que doublé en cinq ans** avec une croissance de plus d'1,3 milliard d'euros chaque année depuis 2016. Ainsi **6,1 % de la consommation alimentaire des ménages³** sont consacrés aux produits biologiques.

¹ Sur la base de 67 063 703 habitants en France (source estimation provisoire à fin 2019 de la population, Insee, 2020).

² Pour aller plus loin : <https://www.agencebio.org/les-chiffres>

³ Sur la base de la consommation des ménages en biens. Volumes aux prix de l'année précédente chaînés – Nouvelle série basée en 2014 – Codes 01-03, 10-12 de la nomenclature A88-A272 – Produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agroalimentaires hors tabac. Insee, janvier 2020.

2. LA STRUCTURATION DES FILIERES VALORISE LES PRODUCTIONS BIO FRANÇAISES

UNE MONTEE EN PUISSANCE DES PRODUITS BIO TRANSFORMES

De façon structurelle, les ventes de produits frais – *fruits et légumes frais, crèmerie, viandes, mer, traiteur, surgelés et boulangerie fraîche* – représentent plus de la moitié (**57 %**) du marché bio de détail, avec une répartition de la valeur entre familles de produits assez constante.

Les dynamiques par produits sont plus contrastées qu'en 2018 avec des taux de croissance variant de +2 % à +31 %.

Les produits qui connaissent les plus fortes progressions, c'est-à-dire supérieures à +15 %, sont principalement des **produits transformés** :

- +31 % pour les produits surgelés avec un dynamisme marqué en distribution généraliste et spécialisée « surgelés », particulièrement pour les glaces et sorbets, pizzas et légumes.
- +24 % pour la bière.
- +20 % pour les oeufs malgré un repli des prix. **Ils demeurent ainsi le produit le plus consommé en bio.**
- +18 % pour les produits laitiers (hors lait liquide).
- +16 % pour l'épicerie. **Cette famille de produits représente, depuis la révision des séries, 29 % de la valeur des achats bio. Il s'agit d'un poids lourd des gammes bio, partagé entre grande distribution et magasins bio, avec une implication conséquente des géants de l'agro-alimentaire. Côté sucré, l'univers des boissons chaudes et du petit-déjeuner est en pleine expansion. Côté salé, les céréales d'accompagnement sont en léger repli.**
- +16 % pour les jus de fruits et boissons sans alcool, essentiellement en grande distribution, avec une croissance remarquable des eaux aromatisées et des sodas.

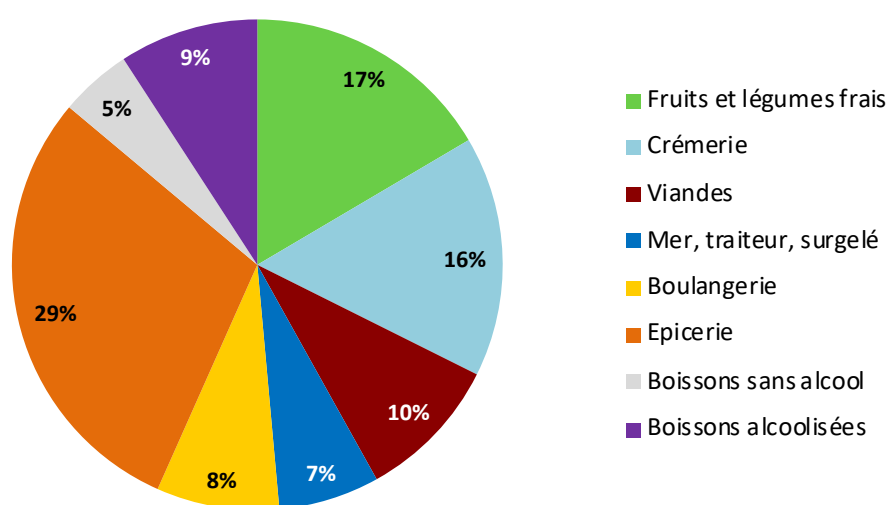
Contrairement aux **fruits**, les ventes des **légumes frais bio au détail** progressent plus vite en 2019 qu'en 2018 (+15 % vs +12 %).

Ce n'est pas le cas des viandes biologiques qui avaient connues une croissance historique de +21 % entre 2017 et 2018, croissance qui rejoint celle du marché autour de +13 % en 2019. L'enrichissement des gammes est le fruit de l'organisation des filières biologiques pour valoriser au mieux une production bio française qui a su accompagner le développement du marché.

Le succès des produits laitiers en est la parfaite illustration : en mars 2020, la collecte de lait de vache a franchi le cap du milliard de litres sur 12 mois glissants avec une croissance record de +80 % au cours des trois dernières années, selon l'enquête mensuelle laitière⁴.

⁴Source : FranceAgriMer, données arrêtées au 11/05/2020

Répartition des achats des ménages par famille de produits bio en 2019



Source : Agence BIO / AND-international, 2020

En parallèle, le secteur industriel s'est mobilisé pour développer et enrichir les gammes de produits laitiers bio qui étaient centrées sur le lait liquide et le yaourt nature. Les produits laitiers ultra-frais, le beurre, la crème et même les fromages bio ont vu leurs fabrications décoller au fur et à mesure de la hausse de la collecte laitière. À la clef : une croissance inédite des produits laitiers (hors lait liquide) de +26 % entre 2017 et 2018, qui se maintient à un niveau soutenu en 2019 avec +18 %. Deux tiers de la valeur des ventes au détail de ces produits reviennent à la grande distribution. Fait notable, la diversification des produits a permis une revalorisation de +5 % des produits laitiers (hors lait liquide) en 2019, après une année 2018 où les prix du beurre et de la crème s'étaient envolés.

LE FONDS AVENIR BIO SOUTIEN LA STRUCTURATION DES FILIÈRES EN FRANCE

Depuis 2008, l'Agence BIO gère le Fonds Avenir Bio pour déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques. Le Programme Ambition Bio 20225 l'a porté à 8 millions d'euros par an depuis 2019.

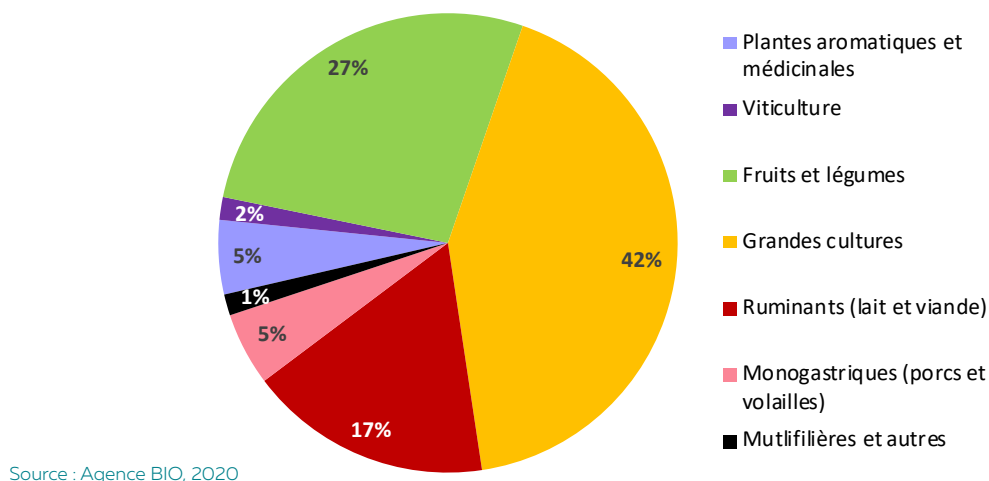
Deux appels à projets par an permettent de sélectionner et d'accompagner financièrement des **projets collectifs** impliquant des **partenaires économiques, à différents stades de la filière, engagés sur plusieurs années**. Les projets doivent être d'envergure suprarégionale ou avoir un caractère innovant, présenter des cofinancements publics et privés et, impacter les filières biologiques concrètement.

L'objectif du fonds est de soutenir des initiatives :

- pour développer l'offre de produits biologiques pour satisfaire la demande des consommateurs, en particulier en stimulant :
 - o les conversions à l'agriculture biologique,
 - o la diversification des produits et des débouchés,
 - o la valorisation des productions bio,
 - o les projets localisés dans les régions ultramarines, ceux visant un débouché en restauration hors domicile ou encore sur des filières jugées prioritaires comme celles des grandes cultures, des légumes de plein champ ou la filière porcine.
- pour créer des économies d'échelle et optimiser la logistique pour permettre une maîtrise des prix conciliant les achats et une juste rémunération des producteurs ;
- pour favoriser des **relations équilibrées entre les différents maillons des filières tout en assurant les approvisionnements et les débouchés**, avec des engagements multi-partenariaux formalisés sur plusieurs années, notamment via la contractualisation pluriannuelle et des engagements dans des démarches de commerce équitable.

⁵ Pour en savoir plus : Programme Ambition Bio 2022

Distribution entre filières du montant engagé par le Fonds Avenir Bio entre 2008 et 2020



Source : Agence BIO, 2020

Le Fonds Avenir Bio, ce sont 127 projets soutenus, entre 2008 et mi-juin 2020, pour un montant global engagé de 43 millions d'euros dans toutes les filières biologiques.

i Pour en savoir plus sur le Fonds Avenir Bio : www.agencebio.org dans la section Financer son projet

i Les prochains rendez-vous:

- 21 septembre de 14h à 17h30, lors du salon **Natexpo Lyon** : entretiens personnalisés entre porteurs de projets, acteurs du financement publics et privés et/ou chargés de mission « structuration des filières » de l'Agence BIO
- 22 et 23 septembre, lors du salon **La Terre est Notre Métier** à Retiers (35) : entretiens personnalisés et conférence structuration de filières proposée par la Commission Bio d'Interbev

DISPONIBILITE DES PRODUITS ET ELARGISSEMENT DES GAMMES : LA GRANDE DISTRIBUTION TOUJOURS MOTRICE

L'année 2019 confirme le constat fait depuis 2017 : **les enseignes de grande distribution sont le principal moteur des ventes de produits bio**, et ce grâce au développement des linéaires et des gammes bio tant en marque de distributeur qu'en marque nationale. Si entre 2016 et 2019, le chiffre d'affaires des produits bio a progressé de plus de +75 % dans ce circuit, le taux d'évolution s'atténue entre 2018 et 2019 pour se placer à **+18 %** avec une évolution en valeur équivalente à celle entre 2017 et 2018.

Après révision des séries de l'Agence BIO, les enseignes de grande distribution enregistraient 53 % des parts de marché en 2018. En 2019, la grande distribution gagne 2 points et atteint **55 % des parts de marché**.

Évolution des ventes des produits bio par circuit de distribution

En millions €	Chiffres d'affaires TTC							Croissance 2019/2018	Part du marché bio
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
Grande distribution généraliste	2 315	2 551	2 846	3 505	4 274	5 247	6 198	+18%	54,9%
Distribution spécialisée bio en réseau	1 160	1 306	1 554	1 943	2 279	2 490	2 723	+9%	24,1%
Distribution spécialisée bio indépendante	323	348	383	474	486	488	473	-3%	4,2%
Total distribution spécialisée bio	1 483	1 654	1 937	2 417	2 765	2 978	3 197	+7%	28,3%
Artisans, commerces	328	364	411	483	552	604	672	+11%	6,0%
Vente directe	577	643	772	874	1 006	1 135	1 228	+8%	10,9%
TOTAL	4 704	5 212	5 966	7 279	8 597	9 964	11 294	+13,4%	100%
Part de l'AB*	2,7%	3,0%	3,4%	3,9%	4,5%	5,3%	6,1%		

*Basé sur la consommation des ménages en biens de l'INSEE :
produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agroalimentaires hors tabacs. Janvier 2020.

Source : Agence BIO / AND-international, 2020

Selon IRI InfoScan Census, au sein de la grande distribution, conformément à la tendance générale, les ventes de bio en supermarché, et surtout en hypermarché, perdent du terrain au bénéfice du réseau de proximité et du drive.

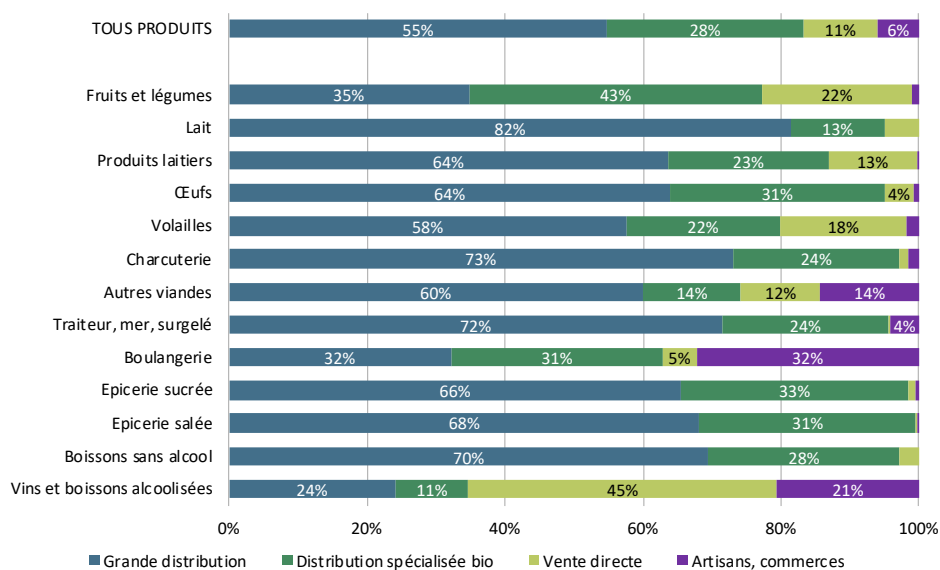
- Les formats hyper et supermarchés représentent toujours **près des trois quarts des ventes** de produits biologiques.
- Le **réseau de proximité**, concurrent majeur par son implantation urbaine du circuit spécialisé bio⁶, connaît une croissance des ventes de produits bio supérieure à celle de tous les produits confondus.

Zoom sur les autres circuits de distribution :

- Le chiffre d'affaires des **magasins spécialisés bio** connaît un dynamisme plus mesuré de +7 % entre 2018 et 2019 et, marque même un recul pour les magasins indépendants. Les ouvertures de magasins recensées par Biolinéaires dans son panel sont en net recul par rapport aux années précédentes. Le circuit spécialisé bio occupe un peu plus du quart des parts de marché du segment bio.
- Les **artisans/commerçants et la vente directe** ont été pénalisés par les rendements du secteur viticole mais connaissent une progression de +11 % et +8 % respectivement, dynamisée pour les artisans par les fabrications de pain bio. Leurs parts de marché n'ont pas évolué depuis 2018 et s'établissent respectivement à 6 % et 11 %.

⁶Voir Les magasins bio : des magasins presque comme les autres, Nadine Laïb, Insee Première, n°1779 Octobre 2019.

Répartition des ventes aux ménages par circuit de distribution des familles de produits bio en 2019



Source : Agence BIO / AND-international, 2020

Répartition des achats des ménages par famille de produits et circuit de distribution

Stade de détail Millions €	2019 Stade de détail en millions d'euros										Evol. 2019/ 2018
	2014	2015	2016	2017	2018	Grande distribution	Distribution spécialisée bio	Artisans, commerces	Vente directe	TOTAL 2019	
Fruits	383	485	673	785	896	355	424	11	147	937	+5%
Légumes	400	490	626	721	807	294	370	9	256	928	+15%
Total fruits et légumes	784	975	1 299	1 505	1 703	649	794	20	403	1 865	+10%
Lait	290	306	328	330	376	322	53	-	20	395	+5%
Produits laitiers	364	405	483	568	713	536	196	3	107	843	+18%
Œufs	267	287	333	390	452	354	171	4	24	552	+22%
Sous-total crèmerie	922	999	1 145	1 288	1 541	1 213	420	7	151	1 791	+16%
Viande bovine	205	231	281	317	373	261	48	52	40	401	+8%
Viande porcine	66	69	74	82	109	88	24	14	17	143	+31%
Viande agneau	42	42	48	55	66	21	16	22	14	72	+9%
Volaille	145	160	177	206	251	163	63	5	52	283	+13%
Charcuterie salaison	96	101	108	132	156	130	43	3	2	178	+15%
Sous-total viandes	553	603	688	792	955	663	196	94	125	1 078	+13%
Total crèmerie, viandes	1475	1602	1 833	2 079	2 496	1 876	616	101	276	2 868	+15%
Mer, Saurisserie, Fumaison	98	117	156	167	192	165	17	21	2	206	+7%
Traiteur	131	149	192	257	312	199	149	2	-	350	+12%
Surgelés	74	77	97	115	149	173	15	8	-	196	+31%
Total traiteur, mer, surgelés	303	343	445	539	654	537	181	31	2	751	+15%
Total boulangerie, pâtisserie fraîche	487	533	608	709	794	294	281	295	44	914	+15%
Epicerie sucrée	745	871	1 083	1 293	1 503	1 150	576	9	19	1 754	+17%
Epicerie salée	636	737	928	1 152	1 352	1 071	492	2	5	1 570	+16%
Sous-total épicerie	1382	1609	2 012	2 445	2 855	2 221	1 067	11	24	3 324	+16%
Boissons végétales	86	99	129	150	160	80	82	-	2	163	+2%
Jus de fruits/légumes, BRSA	174	194	231	285	321	292	66	-	13	371	+16%
Sous-total boisson sans alcool	260	294	360	434	481	372	148	-	15	534	+11%
Total épicerie et boissons sans alcool	1642	1903	2 372	2 878	3 336	2 593	1 215	11	39	3 859	+16%
Vins tranquilles et autres	500	587	693	850	935	217	103	212	448	979	+5%
Cidres, Bières et autres boissons alcoolisées	20	24	29	35	45	33	7	2	15	56	+24%
Total boissons alcoolisées	520	611	721	884	981	250	110	213	463	1 036	+6%
TOTAL GENERAL	5 212	5 967	7 277	8 597	9 964	6 198	3 197	672	1 228	11 294	+13,3%

Source : Agence BIO / AND-international, 2020

LE TAUX D'IMPORTATION SE STABILISE AU PROFIT DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

Le taux d'importation des produits biologiques se situe à 33,1 % en 2019. Il demeure stable. **En 2018, après révision des données, il était de 33,7 %.**

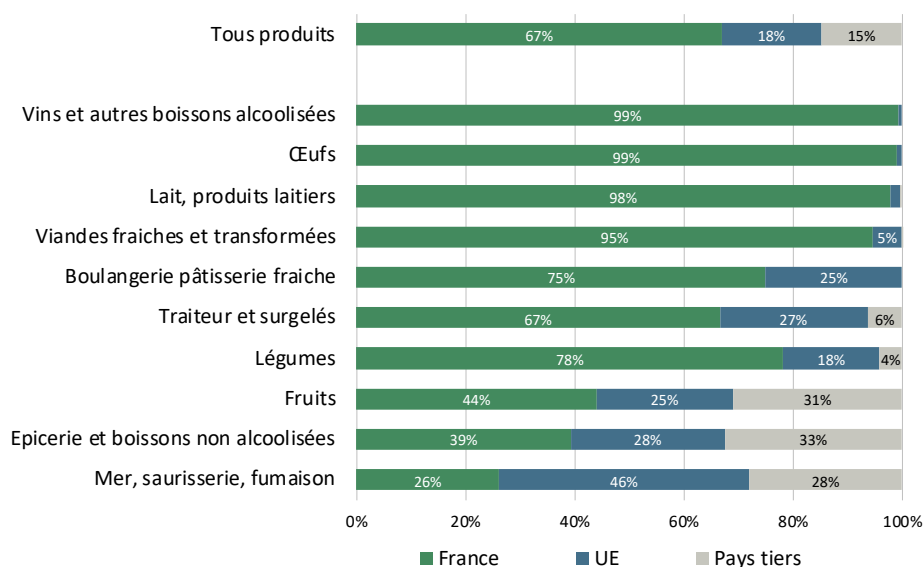
Ce maintien dans un contexte d'évolution toujours forte du marché s'explique par le renforcement de l'approvisionnement français pour répondre aux attentes de produits locaux des consommateurs grâce :

- À l'expansion de la production bio nationale, tant par les surfaces et cheptels convertis que par des rendements globalement favorables, à l'exception notoire du raisin de cuve. Ainsi la production des oeufs et des fruits et légumes hexagonaux a directement alimenté le marché domestique.
- Au développement de produits transformés qui utilisent et valorisent les produits bruts d'origine française : les farines et céréales dans l'épicerie, les plats préparés frais ou surgelés ; le lait dans les produits laitiers mais aussi dans la biscuiterie, les glaces ou les produits transformés en général.

A noter, le sucre bio essentiellement issu de la canne, est majoritairement importé de pays tiers. La production de sucre de betterave bio se fait jour et offre des perspectives d'amélioration notoire de la couverture nationale de la demande en produits bio.

Il en est de même pour la banane, premier fruit bio consommé. Le lancement de la banane antillaise Pointe d'Or au Salon International de l'Agriculture 2020 de Paris augure d'un meilleur approvisionnement national, au côté de la banane bio des Canaries, européenne.

Origine des approvisionnements selon les produits bio en 2019



Source : Agence BIO / AND-international, 2020

Dans le même temps, les exportations ont crû de +5 % en valeur pour atteindre 826 millions d'euros en 2019, malgré un secteur viticole en perte de volumes, grâce aux produits d'épicerie et dans une moindre mesure grâce aux fruits (y compris en réexpédition).

3. QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS DANS L'UNION EUROPEENNE ?

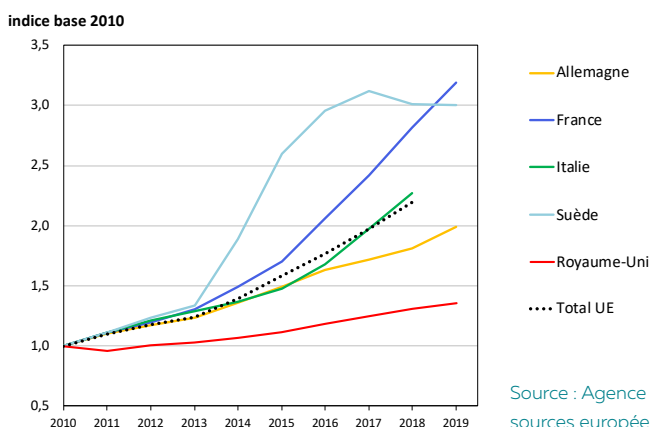
Le développement du marché bio de l'Europe à 28 s'est aussi accéléré ces dernières années, mû par des consommateurs soucieux de l'environnement, de leur santé et du bien-être animal. En 2017, les consommateurs de l'Union européenne ont dépensé 37,5 milliards d'euros pour les produits bio, en progression de +11,4 % par rapport à 2016, soit plus **du double de la dépense de 2010**.

Selon l'estimation de l'Agence BIO, sur la base de son réseau de partenaires européens, ce montant dépasserait **42 milliards d'euros en 2018** dont **plus de la moitié concentrée sur deux pays : l'Allemagne et la France**.

Comme en France, le marché européen des produits bio, de la fourche à la fourchette, poursuit sa croissance. Les **importations depuis les pays tiers**, quasi-exclusivement des produits bruts, **restent stables en volume** entre 2018 et 2019⁷, avec moins de céréales et oléagineux (à l'exclusion du soja) contrebalancés par plus de fruits tropicaux, de tourteaux de soja (pour l'alimentation des porcs et volailles essentiellement) et de sucre de canne. À noter, près de 20 % de l'huile d'olive importée dans le marché commun sont bio. Les principaux points d'entrée sont les Pays-Bas (1/3 des importations), le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique, avec des pôles logistiques internationaux majeurs qui participent à la réexpédition vers le reste de l'Europe.

Évolution indicée sur 2010 de la consommation de produits bio dans l'Union européenne et ses 5 principaux marchés bio

Indice de la valeur de la consommation (base 2010) convertie en euros au 31 décembre de chaque année pour le Royaume-Uni et la Suède.



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes, 2020

La tendance globale au niveau de l'Union européenne cache toutefois des dynamiques variées selon les pays et les circuits de distribution qui existent dans chacun⁸ d'entre eux.

Les cinq principaux marchés sont :

N°1

L'Allemagne avec 11,97 milliards d'euros en 2019 (hors RHD) en hausse de +9,7 % depuis 2018.

En 2019, l'Allemagne, pays le plus peuplé d'Europe, consacre 5,7 % de sa consommation alimentaire à domicile aux produits bio, soit **144 euros par habitant et par an**. Toutefois, ce marché bio bien établi enregistre une évolution un peu plus faible que la moyenne européenne et ce depuis 2010. La grande distribution, très largement dominée par le discount, détient 60 % des parts de marché. Dans ce circuit, les marques industrielles côtoient les marques de distributeurs et, la collaboration avec les associations biologiques (Bioland, Naturland...) a stimulé les ventes. Les magasins bio, qui incluent de grands magasins de producteurs, représentent 27 % du marché et renouent avec la croissance en 2019, après une année 2018 de quasi-stagnation.

⁷ Pour plus de détail, *EU imports of organic agri-food products, Key developments in 2019*, EU Agricultural MarketBrief, No 17, June 2020.

⁸ Pour plus de détail, *L'agriculture bio dans l'Union européenne*, Les carnets internationaux de l'Agence BIO, mars 2020.

N°2

La France avec 11,93 milliards d'euros en 2019, soit +13,5 % depuis 2018.

Le marché bio français connaît une vitalité ininterrompue et très soutenue depuis 2010. La consommation alimentaire des ménages est de **178 euros par an et par habitant** (comprenant la dépense hors domicile) qui dépasse depuis 2017 (après révision des séries de l'Agence BIO) celle de l'Allemagne.

N°3

L'Italie avec 4,09 milliards d'euros en 2018, soit +15,1 % depuis 2017.

Le marché bio italien est très dynamique. Sa consommation domestique suit l'évolution du marché bio de l'Union européenne depuis 2010 et représente **68 euros par habitant et par an** (soit 3,5 % de la consommation alimentaire) alors que le pays était orienté principalement vers l'exportation jusqu'à récemment. La grande distribution, avec près de la moitié des parts de marché, est en forte progression (+21 % de 2017 à 2018), principalement dans le discount. Les magasins spécialisés sont en revanche en régression (-2,3 %). L'achat public représente une part non négligeable du marché avec 15 % de la consommation attribuée à la restauration hors foyer.

N°4

La Suède avec 2,7 milliards d'euros en 2019. Le marché bio, qui a triplé depuis 2010, évolue peu après une croissance très intense de 2014 à 2016. Les variations plus récentes intègrent les fluctuations du cours de la couronne suédoise et la baisse du pouvoir d'achat lié à la hausse générale des prix des denrées alimentaires. Sa consommation de produits bio avec **264 euros par habitant et par an** est parmi les plus élevées d'Europe (9 % de la consommation alimentaire). Le logo bio s'est vu concurrencé par le végétarisme et le souci d'un approvisionnement local. En valeur, la moitié du chiffre d'affaires bio est réalisé en grande distribution, avec un recul des prix lié au développement des marques de distributeurs et des discounters qui a pénalisé l'ensemble du marché. Avec 20 % du marché, la restauration hors foyer est, comme en Italie, un circuit majeur de distribution des produits bio, à part égale avec le monopole d'Etat Systembolaget, une particularité des pays nordiques.

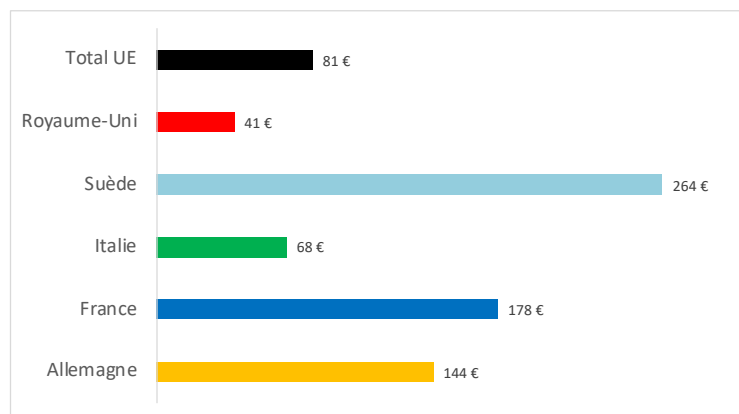
N°5

Le Royaume-Uni avec 2,7 milliards d'euros en 2019, +3,7 % vs 2018.

Le secteur bio a été très pénalisé par la crise financière de 2008 mais renoue avec la croissance depuis 2013 et représente désormais 1,6 % des achats alimentaires, soit **41 euros par habitant et par an**. Si la grande distribution est le principal circuit de distribution des produits bio (65 % du marché), les britanniques plébiscitent le e-commerce (pas au sens du drive comme en France, mais avec des « pure players » et des « box schemes ») y compris pour leurs achats bio (15 % du marché en croissance de +11 % par rapport à 2018).

Consommation par habitant de produits biologiques

Consommation en 2019 sauf pour l'Union européenne et l'Italie, consommation en 2018.



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes et population selon Eurostat, 2020

LA PRODUCTION BIOLOGIQUE EN MOUVEMENT

PREAMBULE CHIFFRES PRODUCTION

En 2020, le projet **CartoBio** mené par l'Agence BIO et cofinancé par le programme d'investissements d'avenir et l'INAO, a pour ambition de **cartographier les parcelles engagées en bio**.

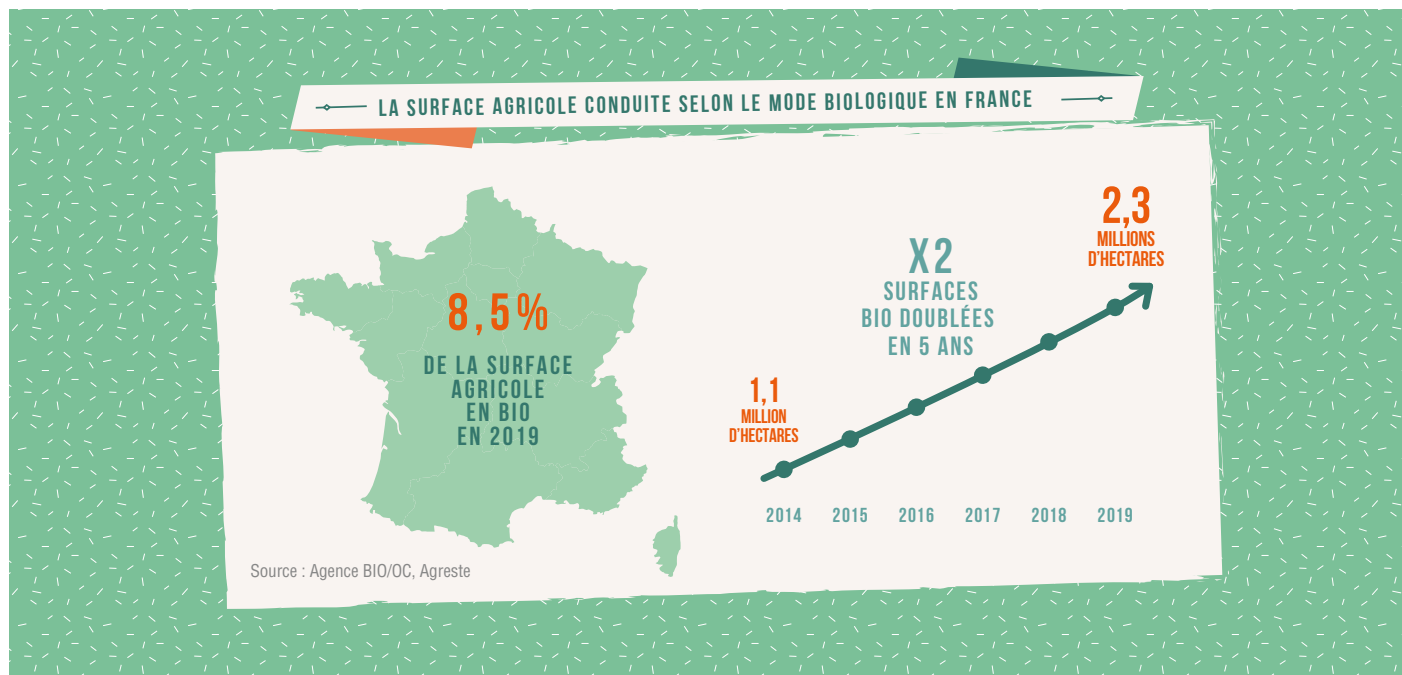
Il s'appuie en premier lieu sur les informations fournies par les agriculteurs lors de leur demande d'aides dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

Dès aujourd'hui, ce projet permet à l'Agence BIO de fiabiliser les statistiques et ainsi d'ajuster les surfaces bio. **L'observatoire national de l'agriculture biologique estime que 50 000 ha environ ne sont pas comptabilisés dans les données transmises par les organismes certificateurs.** Ces surfaces bio sont principalement situées dans l'ouest de la France, sur des productions fourragères et de grandes cultures.

En 2019, les surfaces bio peuvent ainsi être estimées à 2,3 millions d'hectares en 2019 soit 8,5 % de la surface agricole utilisée française.

Concernant les opérateurs engagés en bio, l'Agence BIO dispose de données exhaustives.

Dans un souci de cohérence, l'observatoire national de l'agriculture biologique livre ci-après les analyses 2019 et les séries historiques en excluant ces surfaces estimées⁹.



⁹ cf. méthodologie de l'observatoire de l'Agence BIO.

1. PLUS DE 70 000 OPERATEURS ENGAGES EN BIO EN FRANCE EN 2019

En 2019, 70 322 opérateurs étaient engagés dans une certification bio de leur activité. Le nombre de fermes, d'entreprises de préparation, de transformation ou de distribution certifiées a ainsi progressé de 8 554 opérateurs depuis 2018, soit plus qu'entre 2017 et 2018, avec une croissance relative de +13,8 %.

Parmi ces opérateurs qui peuvent avoir plusieurs activités certifiées :

- 47 196 sont certifiés pour la production agricole, soit 5 573 fermes supplémentaires par rapport à 2018 (+13,4 %). La part des exploitations françaises engagées dans l'agriculture biologique représente ainsi un peu plus de 10 % des exploitations françaises¹⁰. À noter, à peine 2% des fermes bio engagées en 2018 ont cessé leur certification en 2019 pour retourner au conventionnel.
- 19 311 sont certifiés pour la préparation/transformation, en augmentation annuelle de +16 %, une progression plus forte qu'en 2018 où elle se situait à +12 %. Cette croissance est le reflet d'une organisation des filières dédiée à valoriser au mieux la production bio.
- 8 813 sont certifiés pour la distribution (+24 %).
- 662 sont certifiés pour l'importation (+21 %).

Évolution des opérateurs et des surfaces certifiées bio de 2004 à 2019

	2004	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 *	Evol. /2018
Nombre d'opérateurs	16 322	38 045	39 384	42 412	47 106	54 044	61 768	70 322	14%
<i>dont ayant une activité certifiée :</i>									
<i>de production</i>	11 070	25 468	26 465	28 884	32 266	36 691	41 623	47 196	13%
<i>de préparation</i>						14 859	16 651	19 311	16%
<i>de distribution</i>						5 037	7 114	8 813	24%
<i>d'importation</i>						418	545	662	21%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	534 086	1 069 883	1 117 980	1 314 164	1 540 128	1 746 486	1 981 853	2241345 *	13%
<i>dont surfaces certifiées bio</i>	468 516	938 522	969 342	1 013 223	1 055 467	1 234 097	1 471 293	1 675 771	14%
<i>dont surfaces en conversion</i>	65 570	131 361	148 639	300 941	484 660	512 389	510 560	565 574	11%
<i>Surfaces C1</i>		57 500	78 224	216 211	266 684	204 476	256 396	266 970	4%
<i>Surfaces C2 / C3</i>		73 861	70 415	84 730	217 976	307 913	254 164	298 604	17%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	1,94%	3,96%	4,14%	4,88%	5,70%	6,46%	7,34%	8,31% *	13%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles	1,78%	5,34%	5,79%	6,33%	7,09%	8,06%	9,14%	10,36%	13%

Source : Agence BIO/OC hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha, 2020 ; Agreste

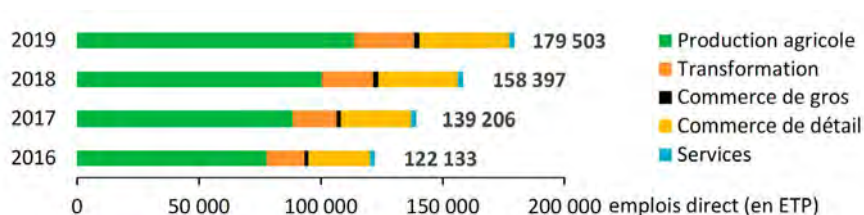
¹⁰ Source : Sur la base de 455 392 exploitations françaises (Agreste, ESEA 2016 et ESEA 2013 pour l'outremer).

2. LE BIO, GAGE D'UNE VITALITE ECONOMIQUE DURABLE DES TERRITOIRES

Les emplois des filières bio concernent tous les stades des filières ainsi que différents secteurs. Leur nombre a été multiplié par 1,5 depuis 2016. En 2019, on estime que le secteur bio emploie directement plus de **179 500 équivalents temps plein** (+15 % par rapport à 2018) qui se répartissent ainsi :

- 113 740 emplois directs dans les fermes, soit +13 % par rapport à 2018. L'agriculture biologique concerne ainsi 10 % de l'emploi agricole¹¹.
- 24 560 emplois directs pour la transformation¹² de produits bio, soit +16 % par rapport à 2018.
- 38 950 emplois directs pour la distribution de produits bio, soit +20 % par rapport à 2018.
- 2 250 emplois directs dans les activités de service (conseil, recherche et développement, formation, services administratifs et de contrôles spécifiques au bio).

Évolution des emplois directs du secteur biologique



Source : Agence BIO/OC/AND-international, 2020

Les fermes biologiques emploient plus de main d'oeuvre que leurs homologues en conventionnel : le remplacement d'intrants chimiques par des pratiques exigeantes en travail, la plus forte prévalence des fermes dédiées aux fruits, aux légumes et à la vigne, la part élevée de transformation à la ferme et de vente directe, augmentent le contenu en emploi moyen des exploitations. Par ailleurs, toutes productions confondues, les exploitations bio emploient moins de salariés temporaires que l'agriculture conventionnelle, ce qui suggère un emploi moins précaire et plus qualifié¹³.

Ainsi, selon le recensement agricole de 2010, les fermes bio employaient en moyenne 2,41 unités de travail annuel au lieu de 1,52 dans les exploitations conventionnelles. Le prochain recensement agricole, qui est en cours, permettra d'actualiser ces indicateurs.

Les activités du secteur biologique apportent une vitalité économique durable aux territoires : elles s'implantent avec des emplois, des fermes bio globalement plus performantes économiquement¹⁴. La structuration des filières permet à la fois d'accompagner la dynamique des engagements et aussi de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits bio français dont l'intérêt ne se dément pas.

¹¹ L'emploi agricole du secteur bio est calculé à partir de (1) l'emploi moyen par fermes issu du recensement agricole, Agreste, 2010 ; (2) le nombre de fermes bio, Agence BIO/OC, 2020 ; et (3) l'estimation de l'emploi agricole en 2017 déterminée dans le Bilan annuel de l'emploi agricole mis à jour en février 2019.

¹² L'emploi dans la transformation et la distribution des produits bio est estimée par Agence BIO/AND-international, essentiellement à partir du chiffre d'affaires du secteur bio et différentes sources (INSEE, FranceAgriMer, Agence BIO).

¹³ D'après Performance environnementale des exploitations agricoles et emploi. Document de travail n°14, Mars 2019 du Centre d'études et prospective du Ministère de l'agriculture.

¹⁴ M.-S. Dedieu, A. Lorge, O. Louveau, V. Marcus, Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ? Insee Références, Les acteurs économiques et l'environnement, Edition 2017.

3. PRODUCTION : LES DYNAMIQUES DE CONVERSION SE CONFIRMENT

DES SURFACES BIO DOUBLEES EN CINQ ANS

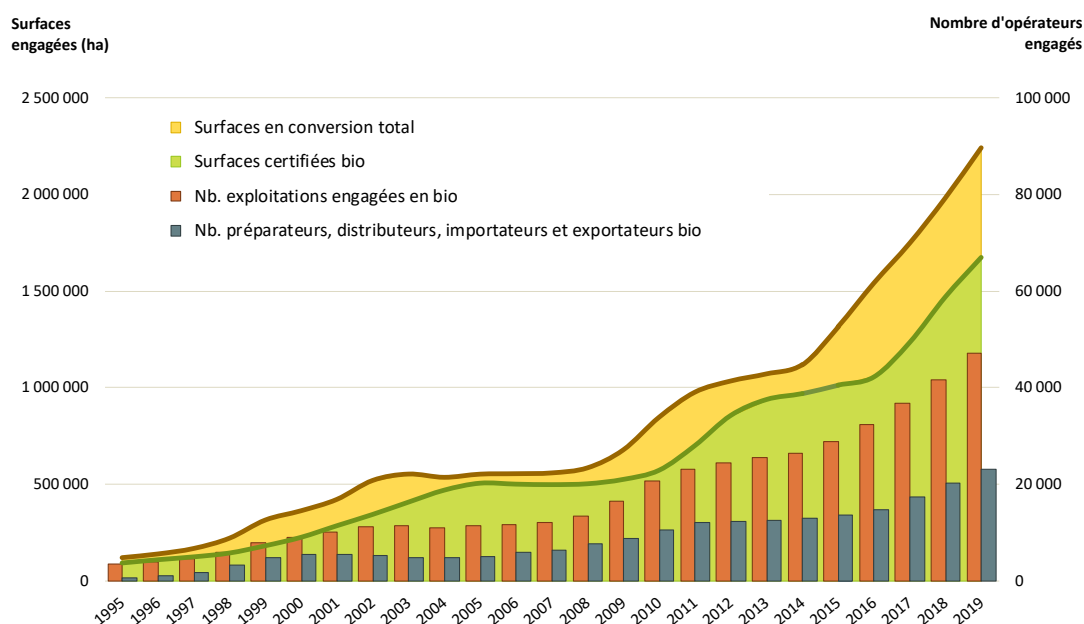
Les données détaillées fournies par les organismes certificateurs couvrent plus de 97 % des surfaces engagées en agriculture biologique en 2019. En estimant les surfaces non rapportées à 50 000 ha, les surfaces cultivées selon le mode biologique atteignent **2,3 millions d'hectares et désormais 8,5 % de la surface agricole utilisée des exploitations françaises¹⁵**. Par soucis de cohérence, les analyses et les séries temporelles qui vont suivre sont uniquement réalisées sur la base des données détaillées reçues.

Les terres cultivées selon le mode biologique (converties et en conversion) ont ainsi doublé en cinq ans et ont de nouveau progressé de plus de +13 % entre 2018 et 2019, soit un peu plus qu'entre 2017 et 2018.

Parmi ces surfaces :

- Environ un quart, soit 565 574 hectares, sont en conversion et offrent donc des perspectives de développement de la production biologique. Les surfaces en première année de conversion, nouvellement engagées en 2019, approchent la surface agricole utilisée moyenne d'un département français avec +266 970 hectares.
- Les surfaces certifiées bio, arrivées au terme de leur période de conversion progressent de +13,9 % pour atteindre 1,68 million d'hectares.

Évolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagés en bio



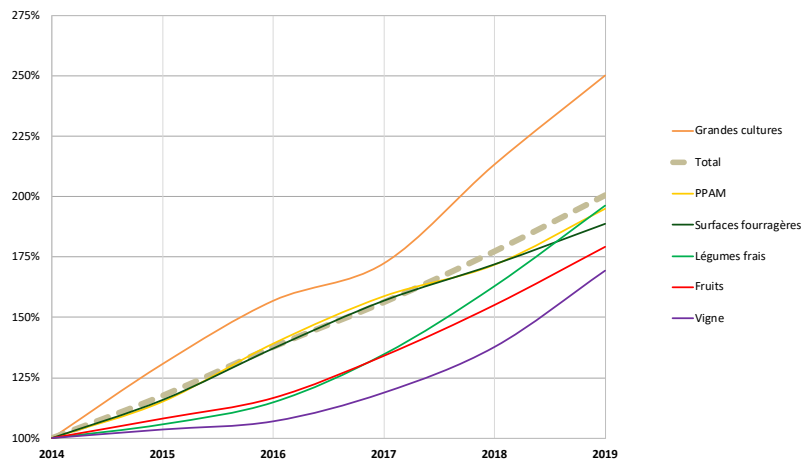
Source : Agence BIO/OC hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha, 2020

¹⁵ Sur la base des surfaces agricoles utilisées des exploitations (hors collectifs) : Statistique Agricole Annuelle d'Agreste, Juin 2019 pour un total de 26 963 437 ha en 2019.

TOUTES LES CULTURES SE CONVERTISSENT AU BIO

Les surfaces conduites en bio ont progressé de façon proportionnelle au nombre de fermes engagées globalement (respectivement de +13,1 % et +13,4 %) et pour toutes les grandes catégories de cultures. Les évolutions sont néanmoins contrastées selon les types de cultures, plus ou moins fortes et avec un décalage entre la hausse du nombre de fermes et des surfaces.

Évolution des surfaces par type de culture en base 100 (2014)



Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha

Les surfaces fourragères qui occupent plus de 60 % de la sole bio sont les moins dynamiques (+10 % par rapport à 2018), témoins du ralentissement de l'engagement des élevages de ruminants, pour la viande et pour le lait, engagement qui avait été porté à des niveaux records les trois dernières années. Plus de 10 % des surfaces fourragères de France sont aujourd'hui conduites en bio.

A l'inverse, le **vignoble se convertit rapidement en bio** avec à la clef une progression des surfaces de +23% liée à des conversions initiées en 2018, renforcées en 2019 : près de 21 000 hectares en 1^{ère} année de conversion soit nettement plus que les 14 000 hectares engagés l'an passé. La très forte évolution des surfaces en conversion relativement au nombre de domaines révèle l'engagement de domaines plus vastes concentrés dans le Bordelais et le Languedoc. Cette dynamique porte à plus de 14 % la part du vignoble de France conduite en bio.

Les surfaces cultivées en bio de **légumes frais** atteignent 34 668 hectares, soit +20 % par rapport à 2018. Elles progressent rapidement et plus vite que le nombre de fermes, du fait de **l'expansion du maraîchage de plein champs bio** (pommes de terre, courges, carottes, choux notamment) qui ne contrarie pas le fort dynamisme de la tomate, légume de serre emblématique. Cette vague de conversion initiée en 2018 permet aux surfaces légumières de rattraper le rythme général de conversion en bio sur cinq ans. Ainsi 7,8 % des surfaces de légumes frais sont conduites en bio en 2019.

Les **grandes cultures bio maintiennent leur élan de conversion en 2019** avec de nouveau plus de 100 000 hectares en première année de conversion. La conversion concerne un peu plus du quart des surfaces conduites en bio pour un total de plus de 570 600 hectares (+17 % par rapport à 2018). **En cinq ans, ces surfaces ont été multipliées par 2,5.** Les légumes secs avec une part en bio considérable (34,5 %) et un progrès très marqué (+28 %) sont à la fois garants du maintien de la fertilité des sols cultivés en bio et un écho de la transition protéique alimentaire. Ainsi, 4,9 % des surfaces de grandes cultures françaises sont cultivées en bio en 2019.

Le verger fruitier a aussi initié une vague de conversion en 2018 qui se confirme en 2019 : un tiers de ses 51 668 hectares (+16 % par rapport à 2018) conduits en bio sont en conversion. Cette vitalité est plus marquée pour les fruits frais (fruits à pépins, à noyaux ou agrumes) qui concernent près de la moitié du verger bio. Au final, un quart du verger français est cultivé en bio. À noter, sur des surfaces encore modestes, la bananeraie antillaise signe son entrée en bio (146 ha en conversion en 2019).

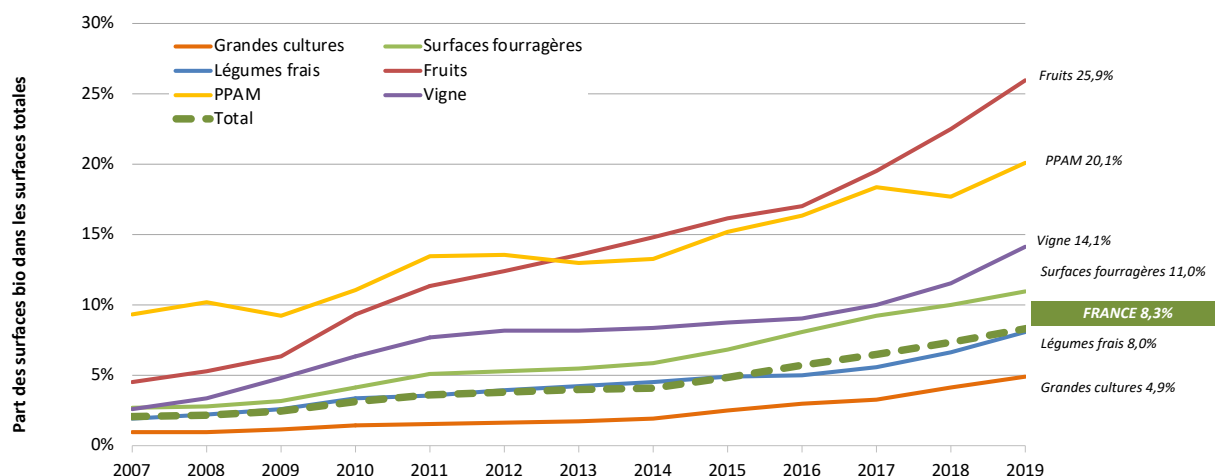
Les cultures de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) sont toujours largement concernées par le mode de culture biologique (18 % de la surface agricole utilisée des PPAM) et connaissent un développement comparable sur cinq ans à l'ensemble des cultures bio. En 2019, 18% des surfaces de PPAM étaient cultivées selon le mode biologique.

Répartition des surfaces par type de culture en 2019 et évolution par rapport à 2018

TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		
	2019	Evol. /18	2019	Evol. /18	C1	C2	C3	Total C123		2019	Evol. /18	Part en bio
					2019	2019	2019	2019	Evol. /18			
Céréales	16 723	10%	255 845	16%	77 717	85 589	3 755	167 061	19%	422 906	17%	4,5%
Oléagineux	5 044	17%	56 372	17%	18 683	16 780	150	35 612	15%	91 984	16%	4,8%
Protéagineux	3 177	6%	18 505	3%	3 901	8 659	473	13 033	26%	31 538	11%	13,1%
Légumes secs	2 331	31%	22 258	35%	732	1 167	87	1 986	-19%	24 244	28%	34,5%
Grandes cultures	17 626	11%	352 980	17%	101 033	112 195	4 464	217 692	18%	570 672	17%	4,9%
STH	23 482	12%	689 325	15%	66 956	61 810	296	129 062	-6%	818 387	11%	10,4%
Cultures fourragères	21 769	12%	425 841	9%	55 814	70 751	1 423	127 987	4%	553 828	8%	11,8%
Surfaces fourragères	29 956	11%	1 115 166	13%	122 770	132 562	1 718	257 050	-1%	1 372 215	10%	10,9%
Légumes frais	10 599	12%	30 568	20%	2 212	1 849	38	4 100	22%	34 668	20%	7,8%
Fruits à coque	2 572	15%	10 630	10%	2 196	1 368	954	4 517	20%	15 147	13%	34,9%
Fruits transformés	2 830	8%	7 534	8%	1 113	1 106	947	3 166	16%	10 700	10%	35,1%
Fruits frais	8 204	13%	16 735	19%	2 781	3 995	2 310	9 086	21%	25 822	20%	23,1%
Fruits	11 715	13%	34 899	14%	6 090	6 468	4 211	16 769	20%	51 668	16%	25,7%
Vigne	8 039	20%	68 506	8%	20 963	14 142	8 446	43 551	59%	112 057	23%	14,1%
PPAM	3 185	12%	8 200	15%	774	783	169	1 726	8%	9 926	14%	18,0%
Autres	20 957	19%	65 452	27%	13 127	10 689	870	24 687	23%	90 139	26%	7,2%
TOTAL	47 196	13,4%	1 675 771	13,9%	266 970	278 689	19 916	565 574	11%	2 241 345	13,1%	8,31%

Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha; Agreste/SAA, 2019

Évolution de la part des surfaces conduites en bio par type de cultures



Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha; Agreste/SAA, 2019

ELEVAGE BIO : VAGUE D'ENGAGEMENT DES ELEVAGES PORCINS ET DE POULES PONDEUSES

Les monogastriques : entre 2018 et 2019, la conversion et l'installation d'élevages porcins et avicoles sont toujours dynamiques avec notamment une progression de +17,8 % des mises en place de poules pondeuses et +27 % des cheptels de truies.

- La part de bio dans les mises en place de **poulets de chair** est à 1,7 %. L'élevage des poulets de chair se montre par ailleurs moins dynamique dans ses engagements en bio, avec +9,7 % de croissance des effectifs.
- En 2019, environ 16,1 % des **poules pondeuses** du cheptel national total étaient conduits en bio (+3 points versus 2018), ce qui permet de répondre à la demande toujours plus forte des consommateurs qui consomment plus d'un oeuf coquille sur trois en bio.
- La part du cheptel de **truies** conduit en bio progresse, elle aussi, mais reste faible (1,7%).

Les ruminants : les cheptels de vaches laitières et les chèvres bio connaissent une évolution à 2 chiffres avec +10 % et +12 % mais moindre que celle connue entre 2017 et 2018. La progression des bovins viande et des ovins bio, déjà en retrait en 2018 est inférieure à +5 % en 2019. La part des cheptels conduite en bio reste à des niveaux équivalents à ceux de 2018.

Répartition des cheptels par espèce en 2019 et évolution par rapport à 2018

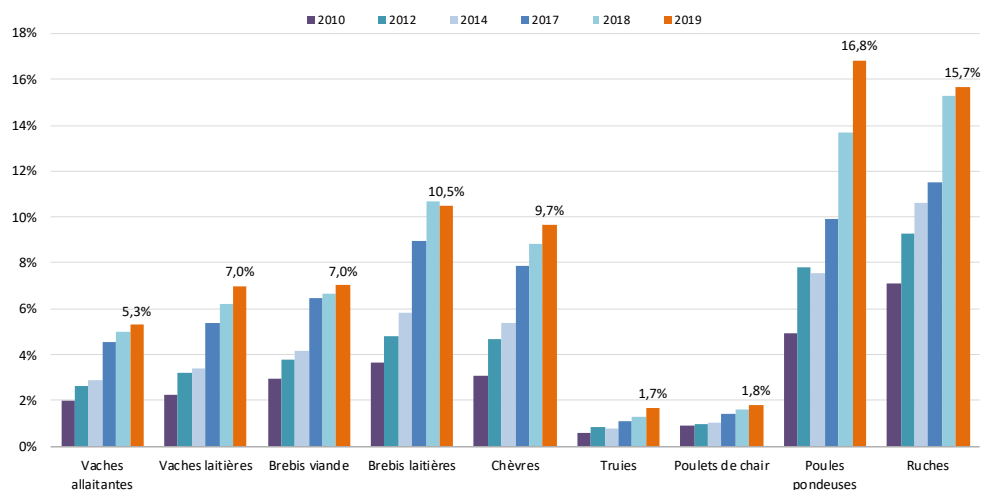
TOTAL France	Nb. Exploitations						Nb. Animaux							
	Certifiés Bio *		Conversion **		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion		% AB / Total national	% Bio + conv. / Total
	2019	Evol. / 18	2019	Evol. / 18	2019	Evol. / 18	2019	Evol. / 18	2019	Evol. / 18	2019	Evol. / 18		
Vaches allaitantes	4 561	9%	2 157	6%	5 824	7%	162 602	5%	49 313	-2%	211 915	3%	4,05%	5,3%
Vaches laitières	3 241	13%	2 089	10%	4 564	10%	159 578	10%	83 459	11%	243 037	10%	4,58%	7,0%
Total Vaches	7 349	11%	3 985	8%	9 645	8%	322 180	7%	132 772	5%	454 952	7%	4,30%	6,1%
Brebis viande	1 933	10%	253	7%	2 169	10%	219 536	6%	18 613	-5%	238 149	5%	6,46%	7,0%
Brebis laitières	620	7%	30	-17%	643	7%	135 830	4%	2 955	-25%	138 785	3%	10,28%	10,5%
Total Brebis	2 516	8%	282	4%	2 773	9%	355 366	5%	21 568	-9%	376 934	4%	7,53%	8,0%
Chèvres	1 148	10%	132	-2%	1 241	8%	81 586	13%	6 075	-2%	87 661	12%	9,02%	9,7%
Truies	609	13%	49	0%	653	12%	15 515	28%	1 148	14%	16 663	27%	1,56%	1,7%
Poulets de chair	1 050	9%	-	-	1 050	9%	14 165 410	9,7%	-	-	14 165 410	9,7%	1,80%	1,8%
Poules pondeuses	2 276	12%	-	-	2 276	12%	7 733 313	17,8%	-	-	7 733 313	17,8%	16,83%	16,8%
Apiculture (1)	707	4%	202	8%	898	4%	122 647	0%	25 723	33%	148 370	5%	12,96%	15,7%

* Exploitations ayant des têtes certifiées bio ; ** Exploitations ayant des têtes en conversion

Source : Agence Bio / OC, Agreste 2019 ; (1) Nombre de ruches

Source : Agence BIO/OC, 2020 hors cheptels non rapportés ; Agreste/SAA, 2019

Évolution de la part des ruches et des cheptels nationaux conduits en bio de 2013 à 2019



Source : Agence BIO/OC, 2020 hors cheptels non rapportés ; Agreste/SAA, 2019

4.AUX COTES DES TROIS GRANDES REGIONS BIO, L'EST GAGNE DU TERRAIN

Environ la moitié des fermes et des surfaces conduites en bio se trouvent dans les trois plus grandes régions françaises :

- **Occitanie** : 10 663 fermes, 503 026 hectares.
- **Nouvelle-Aquitaine** : 6 996 fermes, 289 468 hectares.
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : 6 581 fermes, 274 094 hectares.

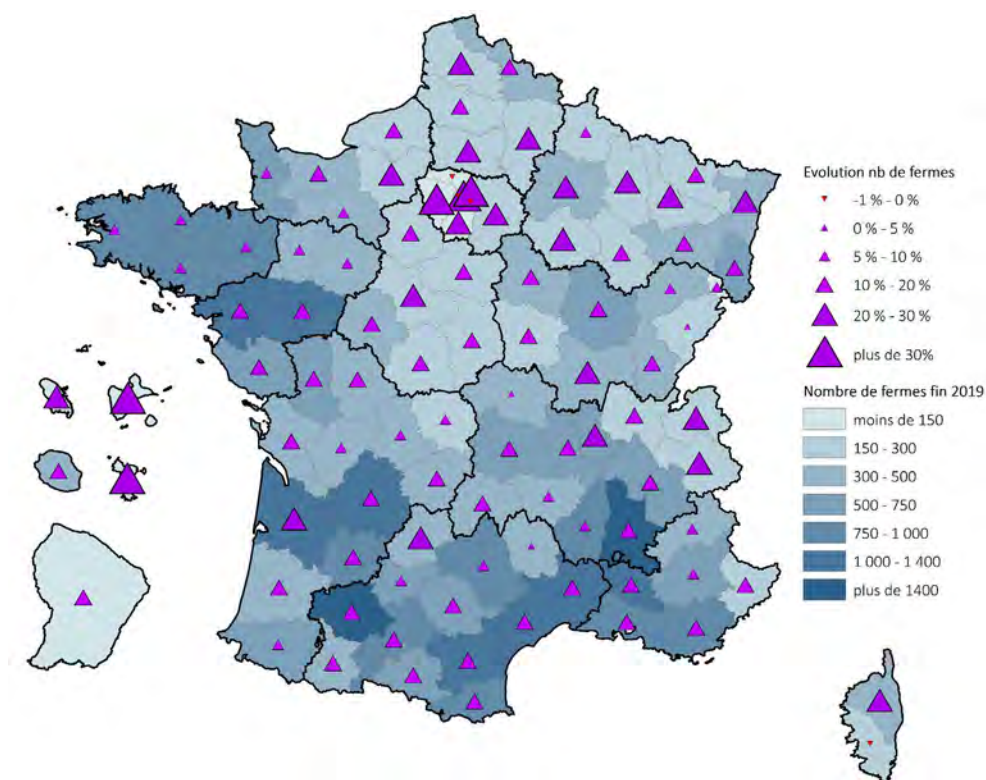
Ces trois régions comptabilisent aussi près des deux tiers des entreprises françaises de l'aval certifiées bio. Avec les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, densément peuplées, elles représentent à elles cinq 60 % de ces entreprises.

Répartition régionale des surfaces et des opérateurs certifiés bio en 2019

	Nb. Exploitations			Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		Répartition bio	Aval	
	2019	Evol. /18	part des fermes bio nationales	2019	Evol. /18	2019				Evol. /18	2019	Evol. /18		Transformateurs	Distributeurs
						C1	C2	C3	Total						
Auvergne-Rhône-Alpes	6 581	12%	13,9%	226 161	16%	23 620	23 095	1 218	47 933	-14%	274 094	9,2%	12%	2 161	898
Bourgogne-Franche-Comté	2 666	14%	5,6%	135 761	16%	28 392	30 409	1 190	59 991	16%	195 752	16,0%	9%	687	332
Bretagne	3 347	8%	7,1%	97 610	13%	11 257	13 728	543	25 528	-3%	123 138	9,3%	5%	1 236	518
Centre-Val de Loire	1 457	16%	3,1%	56 091	9%	11 498	16 002	486	27 986	35%	84 077	16,3%	4%	595	206
Corse	529	16%	1,1%	21 230	37%	3 205	3 637	275	7 117	-32%	28 347	9,0%	1%	86	37
Grand-Est	2 964	17%	6,3%	121 955	13%	28 061	24 867	1 314	54 242	33%	176 197	18,7%	8%	991	454
Hauts-de-France	1 187	19%	2,5%	31 568	16%	7 722	5 602	277	13 601	27%	45 170	19,4%	2%	987	369
Île-de-France	493	25%	1,0%	14 678	15%	6 101	6 891	435	13 426	38%	28 104	25,0%	1%	1 829	983
Normandie	2 016	12%	4,3%	81 592	12%	12 249	10 315	877	23 441	12%	105 033	12,2%	5%	695	287
Nouvelle-Aquitaine	6 996	14%	14,8%	206 054	15%	37 855	42 550	3 008	83 414	17%	289 468	15,7%	13%	1 764	806
Occitanie	10 663	13%	22,6%	383 777	12%	55 303	57 566	6 380	119 249	10%	503 026	11,3%	22%	1 882	889
Outre-mer	623	22%	1,3%	5 522	24%	371	342	53	767	54%	6 289	27,2%	0%	92	93
Pays de La Loire	3 641	11%	7,7%	162 576	13%	23 020	28 245	1 065	52 330	8%	214 906	11,9%	10%	1 254	422
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 033	14%	8,5%	131 196	13%	18 317	15 438	2 795	36 550	7%	167 747	12,0%	7%	1 476	685
TOTAL France	47 196	13%	100,0%	1 675 771	14%	266 970	278 689	19 916	565 574	11%	2 241 345	13,1%	100,0%	15 735	6 979

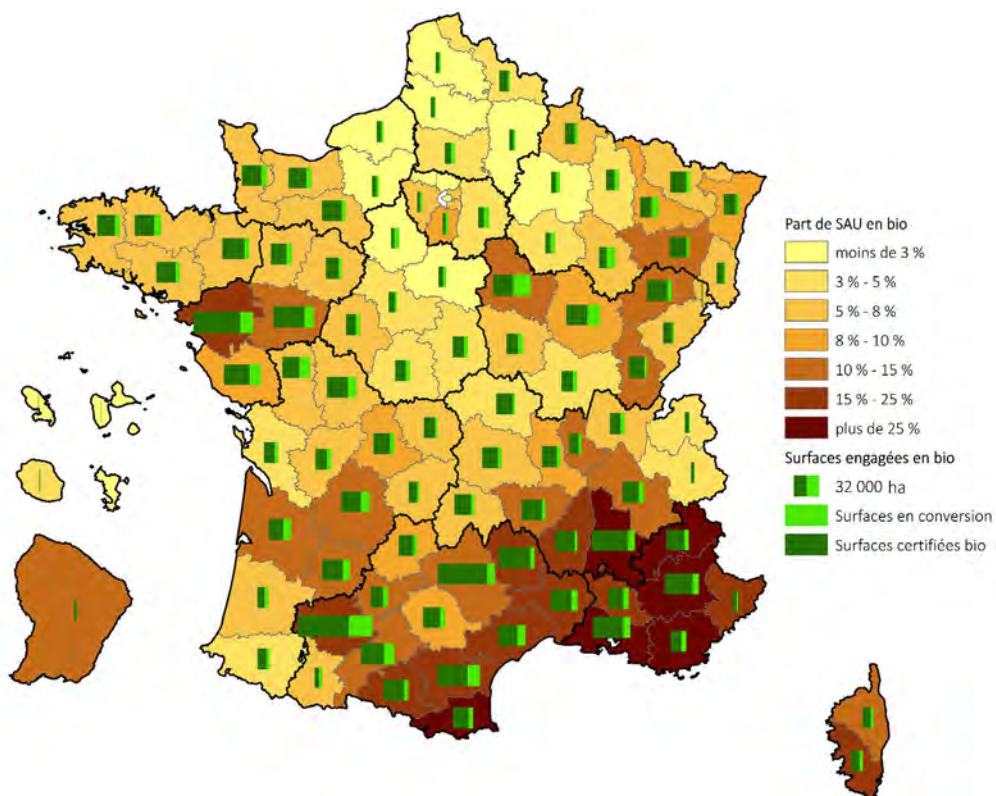
Toutes les régions maintiennent des conversions à l'agriculture biologique des terres supérieures à 9 %, mais des contrastes existent selon le niveau de conversion au bio déjà atteint et les productions prédominantes. Ainsi, si plus du tiers des surfaces fraîchement converties se situent en Occitanie (+51 000 hectares) et en Nouvelle-Aquitaine (+39 000 hectares), l'est de la France se montre très dynamique avec plus de 27 000 hectares convertis à la fois dans le Grand-Est et en Bourgogne-Franche-Comté. En évolution relative, mises à part ces deux dernières régions (respectivement +19 % et 16 %), ce sont les régions avec les plus faibles parts de bio dans la SAU qui progressent le plus à savoir : départements régions ultra-marins, Île-de-France, Hauts-de-France, et Centre-Val de Loire.

Répartition régionale des producteurs certifiés bio en 2019



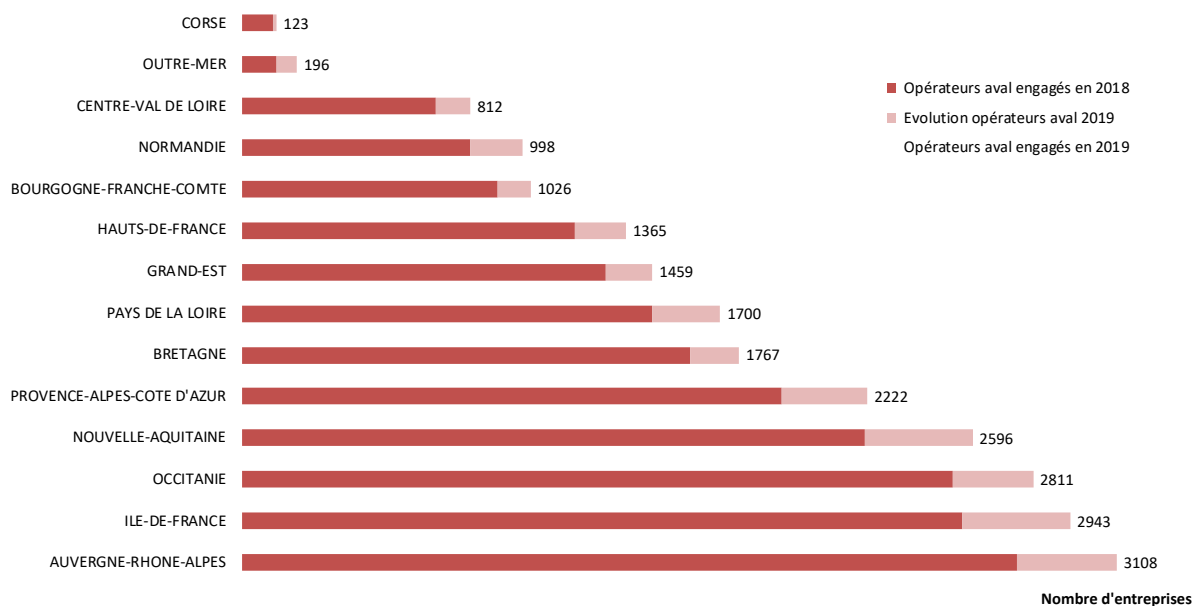
Source : Agence BIO/OC, 2020

Répartition régionale des surfaces certifiées bio en 2019



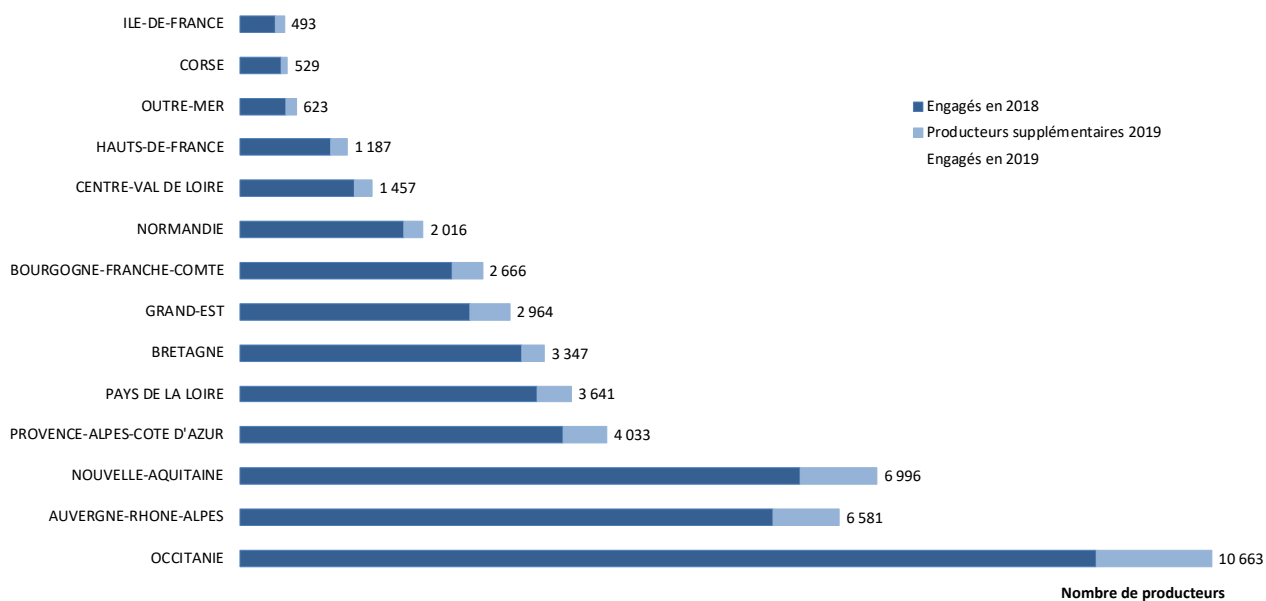
Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha; Agreste/SAA, 2019

Effectifs régionaux d'entreprises de transformation et distribution engagées en bio fin 2019 et évolution par rapport à 2018



Source : Agence BIO/OC, 2020

Effectifs régionaux de producteurs engagés en bio fin 2019 et évolution par rapport à 2018



Source : Agence BIO/OC, 2020

Le club des départements dépassant les 1 000 agriculteurs bio s'est considérablement élargi avec dix départements en 2019, alors qu'ils n'étaient que quatre en 2018. Le Gers et la Drôme toujours en tête, avoisinent ou dépassent même les 1 500 producteurs bio.

Concernant les surfaces, le Gers a toujours la première place sur le podium. L'Aveyron, principalement dédié à l'élevage de ruminants bio, a marqué le pas et se voit ravir la 2e position par la Loire-Atlantique avec un secteur laitier bovin et caprin plus dynamique, surtout poussé par les élevages de volailles. Le palmarès des surfaces en conversion reflète la dynamique de l'est de la France avec l'Yonne et la Côte-d'Or dans le top trois et la montée dans le classement de la Haute-Marne et de la Meurthe-et-Moselle.

Les vingt premiers départements en termes de part de SAU dédiée à l'agriculture bio sont tous méridionaux à l'exception de la Loire-Atlantique et de la Haute-Saône, avec des parts supérieures à 30 % dans l'arc méditerranéen pour les Pyrénées-Orientales, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et le Var.

Les opérateurs de l'aval se situent majoritairement dans les départements à forte densité de population, entre détaillants, points chauds, boulangers certifiés bio, en lien direct avec la demande des consommateurs et pôles d'activités et de commerce : Paris, les Bouches-du-Rhône, le Rhône et le Nord qui incluent les plus grandes agglomérations françaises sont dans les six premiers départements, au côté des pôles logistiques, agro-industriels et viticoles de Gironde et de Loire-Atlantique.

Palmarès des 20 premiers départements bio en 2019

Nb. Producteurs 2019		Surfaces bio + conversion 2019		Surfaces en conversion 2019	
TOTAL France		TOTAL France		TOTAL France	
47 196		2 241 345		565 574	
32 GERS	1 577	32 GERS	91 802	32 GERS	28 739
26 DROME	1 415	44 LOIRE-ATLANTIQUE	73 715	89 YONNE	21 413
34 HERAULT	1 211	12 AVEYRON	70 008	21 COTE-D'OR	16 168
30 GARD	1 195	26 DROME	53 104	44 LOIRE-ATLANTIQUE	16 120
33 GIRONDE	1 099	11 AUDE	52 491	11 AUDE	15 464
44 LOIRE-ATLANTIQUE	1 076	49 MAINE-ET-LOIRE	49 694	85 VENDEE	13 933
11 AUDE	1 075	89 YONNE	46 468	79 DEUX-SEVRES	13 401
24 DORDOGNE	1 063	13 BOUCHES-DU-RHONE	46 231	31 HAUTE-GARONNE	12 208
84 VAUCLUSE	1 046	85 VENDEE	45 918	52 HAUTE-MARNE	11 734
49 MAINE-ET-LOIRE	1 011	48 LOZERE	44 455	49 MAINE-ET-LOIRE	11 455
13 BOUCHES-DU-RHONE	998	04 ALPES-DE-HAUTE-PROV	42 151	24 DORDOGNE	11 022
07 ARDECHE	938	21 COTE-D'OR	41 926	86 VIENNE	10 996
47 LOT-ET-GARONNE	925	31 HAUTE-GARONNE	40 766	33 GIRONDE	9 699
12 AVEYRON	915	86 VIENNE	36 479	34 HERAULT	9 536
29 FINISTERE	915	24 DORDOGNE	35 204	12 AVEYRON	9 259
66 PYRENEES-ORIENTALES	885	47 LOT-ET-GARONNE	34 713	13 BOUCHES-DU-RHONE	9 063
22 COTES-D'ARMOR	859	79 DEUX-SEVRES	34 420	54 MEURTHE-ET-MOSELLE	8 805
35 ILLE-ET-VILAINE	816	30 GARD	33 930	47 LOT-ET-GARONNE	8 754
83 VAR	798	35 ILLE-ET-VILAINE	33 360	22 COTES-D'ARMOR	8 454
31 HAUTE-GARONNE	789	34 HERAULT	33 257	26 DROME	8 101

Part dans la SAU totale* en 2019		Nb. Operateurs aval 2019	
TOTAL France		TOTAL France	
8,31%		23 126	
66 PYRENEES-ORIENTALES	34,0%	75 PARIS	909
13 BOUCHES-DU-RHONE	33,1%	13 BOUCHES-DU-RHONE	721
05 HAUTES-ALPES	32,7%	33 GIRONDE	691
83 VAR	30,8%	69 RHONE	632
04 ALPES-DE-HAUTE-PROV	27,4%	44 LOIRE-ATLANTIQUE	608
26 DROME	27,2%	59 NORD	563
09 ARIEGE	23,8%	35 ILLE-ET-VILAINE	540
11 AUDE	23,2%	34 HERAULT	494
84 VAUCLUSE	23,2%	84 VAUCLUSE	477
07 ARDECHE	23,0%	29 FINISTERE	472
30 GARD	21,7%	94 VAL-DE-MARNE	443
06 ALPES-MARITIMES	21,4%	31 HAUTE-GARONNE	440
32 GERS	20,7%	49 MAINE-ET-LOIRE	429
2A CORSE-DU-SUD	20,1%	26 DROME	422
44 LOIRE-ATLANTIQUE	18,3%	56 MORBIHAN	421
34 HERAULT	18,0%	38 ISERE	399
48 LOZERE	17,8%	92 HAUTS-DE-SEINE	388
12 AVEYRON	13,5%	83 VAR	376
70 HAUTE-SAONE	13,1%	06 ALPES-MARITIMES	374
31 HAUTE-GARONNE	12,7%	62 PAS-DE-CALAIS	372

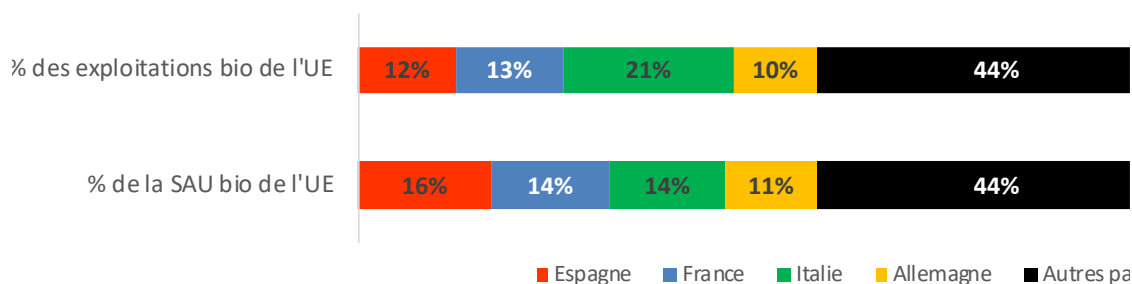
Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha; Agreste/SAA, 2019

5. LA FRANCE FIGURE DE PROUE DE L'AGRICULTURE BIO EUROPÉENNE ?

En 2018, 325 306 fermes de l'Union européenne (+4,9 % par rapport à 2017) cultivaient **près de 13,8 millions d'hectares selon le mode biologique**, une surface en progression de +7,2 % par rapport à 2017. **Entre 2010 et 2018, les surfaces cultivées en bio dans l'Union européenne ont été multipliées par 1,5 et leur part dans la surface agricole utilisée est passée de 5,1 % à 7,5 %.**

Quatre pays totalisaient près de **60 % des surfaces et des fermes : l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne.**

Répartition des surfaces et exploitations bio de l'Union européenne en 2018



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes, 2020

- **N°1 Espagne** : plus de 2,2 millions d'hectares en 2018 (+8 % par rapport à 2017). Les surfaces bio espagnoles ont progressé de +54 % depuis 2010, soit un peu plus vite que dans l'ensemble de l'Union européenne. La production est essentiellement orientée vers l'exportation. Le cheptel de bovins viande bio est le premier de l'Europe à 28 avec des surfaces fourragères considérables. Le pays est également 1^{er} par sa surface très étendue de cultures permanentes dédiées au verger fruitier (notamment les agrumes, l'olivieraie) et au vignoble.

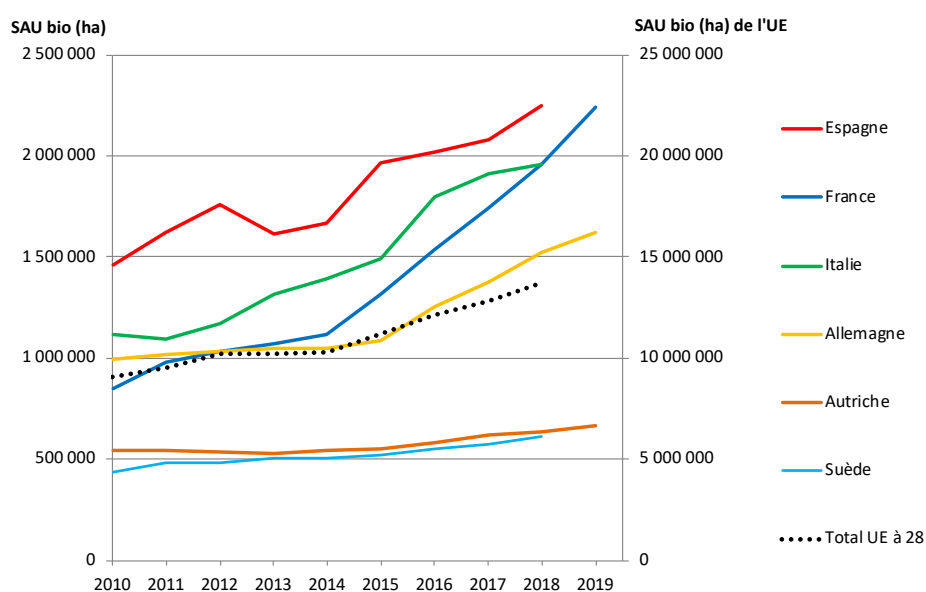
- **N°2 France** : 2 millions d'hectares en 2018 (+13 % par rapport à 2017), surface cultivée en bio qui approche celle de l'Espagne. Elle connaît depuis 2010 la croissance des surfaces bio la plus forte de l'Union européenne. Elle se place première par sa surface bio dédiée aux grandes cultures et par son cheptel de poules pondeuses et de poulets de chair bio. Par sa production laitière, ses cheptels de bovins viande et de porcins, la France se classe 2^e.

- **N°3 Italie** : près de 2 millions d'hectares en 2018 (+3 % vs 2017) avec une progression de +76 % depuis 2010. La part de bio dans la sole italienne a atteint un niveau élevé : 15,5 % en 2018. Comme la production espagnole, l'essentiel de la production bio italienne vise l'export. Deuxième pour ses surfaces de grandes cultures bio, et de cultures permanentes bio, l'Italie arrive première par sa surface légumière bio.

- **N°4 Allemagne** : plus de 1,5 million d'hectares en 2018 (+11 % vs 2017) et une croissance depuis 2010 qui suit la tendance européenne. Premier pays producteur de lait bio et de betterave sucrière en 2018, elle se classe seconde par ses poules pondeuses.

- **N°5 L'Autriche** avec près de 638 000 hectares en 2018 et **N°6 la Suède** avec près de 610 000 hectares bio, ont connu une évolution des surfaces bio faible au regard du reste de l'Union européenne. La part de bio dans la surface agricole y est cependant très élevée : 24 % pour l'Autriche et 20 % pour la Suède.

Évolution des surfaces cultivées en bio de l'Union européenne et des 6 principaux pays



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes, 2020

❶ Pour aller plus loin, *L'agriculture bio dans l'Union européenne*, Les carnets internationaux de l'Agence BIO, mars 2020.

PRINTEMPS BIO : L'ÉDITION 2020 EGRAINE JUSQU'À L'AUTOMNE !



Lancée début juin, la 21^e édition du Printemps BIO égraine ses centaines d'animations dans toute la France et ce jusqu'à sa quinzaine exceptionnelle qui se tiendra du 5 au 17 octobre 2020. Cet événement national d'information et de sensibilisation du public à l'agriculture biologique, coordonné par l'Agence BIO, est placé, cette année, sous le signe de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les acteurs du bio se mobilisent, une nouvelle fois, pour faire connaître au plus grand nombre les techniques, les pratiques, les principes et les valeurs de ce mode de production respectueux de l'environnement. Les relais régionaux (notamment les Interprofessions bio régionales, les Groupements Régionaux des Agriculteurs BIO, les Chambres d'Agriculture, etc.) coordonnent et développent des opérations avec les acteurs locaux.

Cette édition revisitée et étendue offre de formidables occasions de valoriser, diffuser et découvrir, au niveau national et local, les bonnes pratiques et les actions innovantes en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement ou bien encore en matière de restauration collective.

Au programme : portes ouvertes, dégustations, rencontres avec des professionnels, foires, marchés et animations dans les classes... autant d'opérations pour échanger sur les engagements de l'agriculture biologique.

Du 5 au 17 octobre : une quinzaine exceptionnelle et un foisonnement d'initiatives.

Du 7 au 11 octobre : Prenons-en de la graine !

Dans le cadre du partenariat entre l'Agence BIO et l'Association Fête de la Nature, celles-ci proposent aux acteurs de l'agriculture biologique de multiplier les visites de fermes durant la période commune au Printemps BIO et à la Fête de la nature afin de faire découvrir la biodiversité en milieu agricole. Du 7 au 11 octobre, à l'occasion de la 14^e édition de la Fête de la Nature, le public est invité à découvrir une ou plusieurs pratiques de l'agriculture biologique, des expériences réussies ou bien encore des initiatives innovantes et remarquables qui peuvent être reproduites par d'autres personnes à l'échelle d'un jardin, d'une commune, d'un espace de nature, d'une région... Les temps de découverte de la nature ainsi préservée ou créée seront l'occasion de dispenser des astuces et conseils pour parvenir à des changements rapides et encourageants aux bénéfices de la biodiversité et de la protection de l'environnement.



Le bio à l'honneur en restauration collective : à l'occasion du Printemps BIO, de nombreux professionnels de la restauration collective présentent leurs actions en faveur des produits biologiques d'un approvisionnement plus durable... Ils prodiguent leurs conseils pour atteindre les 20 % de produits bio ou en conversion d'ici 2022, conformément aux objectifs fixés par la loi EGAlim. Ainsi la Commission Bio d'INTERBEV proposera, par exemple, lors de son **opération Agneau Bio d'Automne** des animations en restauration scolaire à compter du 15 septembre. Toutes ces initiatives seront également valorisées à l'occasion de la présence de l'Agence BIO au salon Restau'Co le 13 octobre.

"DE LA TERRE A L'ASSIETTE" :

10 ÉPISODES INÉDITS

10 épisodes inédits "De la terre à l'assiette" seront diffusés à compter du 28 septembre à 13h40 en semaine sur France 2 ! L'agriculture biologique se présente à travers la relation directe de deux acteurs d'un même territoire (producteurs, éleveurs, transformateurs, distributeurs ou encore restauration collective/ scolaire et restaurateurs).

Retrouvez et partagez des événements proches de chez vous ! depuis la page événementielle consacrée au Printemps BIO sur le site de l'Agence BIO*.

* <https://www.agencebio.org/printemps-bio-2020/>

Pour en savoir plus :
www.agencebio.org



@AgricultureBIO



@agriculturebio



@agriculture_bio

CONTACTS PRESSE - AGENCE OCONNECTION

ANNE-MARIE BOYALT – 06 89 28 42 29

LUCILE LECLERCQ – 06 24 30 56 55

JULIA PHILIPPE-BRUTIN – 06 03 63 06 03

agencebio@oconnection.fr

